



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

# N° 109

## SEPTEMBRE 2016

### La Montée des périls et la raison des inquiétudes

Le régime chinois change de nature et étend ses ambitions mais cette évolution continue depuis quatre ans retient à peine l'attention des capitales étrangères. Le durcissement intérieur et le mépris constant de la Constitution ne les gênent pas ; quant à la poussée militaire (expansion territoriale et renforcement des arsenaux), elle s'organise bien loin de l'Europe et, de plus, les États-Unis, pensent certains, n'ont qu'à s'en charger. Le lien depuis longtemps observé entre le renforcement du contrôle social pour museler la contestation interne et un expansionnisme conscient de sa force, semble souvent, dans le cas chinois, oublié ou délibérément dissimulé.

Cet oubli est dangereux dans une conjoncture internationale pleine de menaces. Il justifie un rappel des faits et des prises de position. Au fil des mois, ce bulletin n'a cessé d'exposer les dérives du pouvoir mais on peut prendre le risque de se répéter quand les menaces se précisent.

Sur le plan intérieur, on assiste à un accaparement du pouvoir par le chef du Parti, chef d'État, chef des armées et président d'une dizaine de commissions de réforme qui agissent de manière autonome, sous le seul contrôle de Xi Jinping. La presse doit s'aligner sur le parti et seconder son chef. Cette série d'étapes constitue de fait une sorte de coup d'État camouflé, dont l'effet immédiat est de placer le chef du Parti à l'abri de toute critique, de lui permettre d'organiser à sa guise le congrès de l'année prochaine et de faire de toute interrogation sur les décisions annoncées un crime de lèse-majesté. Le régime et son président n'acceptent plus qu'on les juge.

On l'a vu récemment après le verdict rendu le 12 juillet par la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. Il est sans doute la première défaite diplomatique de Beijing, depuis l'entrée de la Chine aux Nations unies. Les Philippines demandaient qu'il soit statué sur les îles du Sud. Elles ont eu largement

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



satisfaction puisque selon la Cour, la Chine n'apporte pas la preuve de relations passées telles qu'elles permettent de lui accorder l'exclusivité du territoire. Au lieu de respecter une institution plus ancienne même que les Nations unies, Beijing n'a cessé de la tourner en dérision. « *Cette farce doit finir* » ; le texte est sans importance et il n'est pas question d'obéir à un chiffon de papier. La presse traite le tribunal de « *groupe de faisans* » ou de prostituées ; le vice-ministre des Affaires étrangères affirme que les juges ont été achetés, sans doute avec l'argent des États-Unis, etc.

Il est vrai que le verdict force la Chine à renoncer à son projet d'établir à partir de ces récifs une zone économique exclusive de deux cents milles marins. Elle ne peut prétendre non plus qu'il s'agit d'extension de sa plateforme continentale. Enfin c'est un camouflet puisque les aménagements coûteux des récifs ne sont plus sa propriété indiscutable. Ils pourraient même peut-être passer dans les mains des Philippins...

Cet échec humiliant auquel le régime n'était pas préparé a trouvé peu après une compensation nationaliste et plutôt amusante dans le sport et les médailles olympiques de Rio (bien que celles-ci fussent moins nombreuses que lors des Jeux précédents). Les victoires ont grisé les citoyens et la presse a fait son travail d'agitateur caractéristique des pays à parti unique. « La combattivité des athlètes a montré la volonté de vaincre de notre nation chinoise » assurait la télévision nationale cependant que des commentateurs quelque peu rassis, grisonnants et bedonnants n'hésitaient pas à clamer : « *Nous sommes tous notre équipe de volley féminine* », s'identifiant à ces filles gracieuses et élancées, parfois double-mètre, qui venaient de remporter la médaille d'or.

Mais certaines évolutions du régime sont plus inquiétantes par leur contenu xéno-phobe évident. La presse annonce avec fierté les progrès de l'armement (air, terre, mer) et les manœuvres aériennes et maritimes, souvent opérées en liaison avec l'armée russe. Le rejet de la « farce » de la Haye s'accompagne dans certaines villes d'une campagne désagréable et infantine d'affiches qui soulignent le danger de l'espionnage par les étrangers. Le pays, y est-il expliqué, compte sur chaque citoyen et notamment sur les enfants pour dénoncer les voleurs de secrets. La campagne donne l'impression que la Chine est menacée dans son savoir-faire industriel et dans ses brevets, dans sa sécurité territoriale. Bref, elle est attaquée insidieusement de toute part, par des pays qui ne jouent pas le jeu. Les affiches, bien entendu, ignorent les écoutes téléphoniques, les attaques cybernétiques ou le copiage des brevets que pratique la Chine. Donc, « *les murs ont des oreilles* » et les étrangers, apporteurs depuis tant d'années des capitaux et des techniques qui ont soutenu la croissance

chinoise, sont présentés désormais comme des éléments négatifs qu'il faut traiter avec rigueur.

On a l'impression d'un retour aux campagnes de mobilisation des années cinquante, quand le parti décelait partout la menace du Kuomintang. Mais la situation a bien changé : le Kuomintang est si affaibli qu'il vient de perdre les élections de Taiwan. Le régime désormais a d'autres ennemis : les intellectuels, les juristes, les pétitionnaires, les journalistes, les initiateurs de syndicats ouvriers indépendants, les critiques du régime et de la ploutocratie dirigeante, les anciens de 1989. Bref tous ceux qui dérangent le régime en demandant la démocratie ; et qu'il faut traiter comme on faisait autrefois du Kuomintang, sans merci.

### Un rêve grandiose : rester plus d'un siècle sans élections libres !

Le régime a la ferme intention de tenir la place et de fêter deux centenaires : celui du parti (2021), celui du régime (2049). Pour le premier, la difficulté n'est pas énorme. Mais il est plus incertain de garder le pouvoir cent ans et d'être accepté d'un peuple à qui, pendant un siècle, on ne demande pas son avis.

Difficile d'être accepté aussi cent ans dans les instances internationales, où sans l'onction d'un scrutin populaire, on prétendra faire autorité aux Nations unies et garder un droit de veto sur les affaires du monde. La Chine demande au monde extérieur d'accepter cette monstruosité politique, au nom de la non-ingérence dans les affaires intérieures. De nombreuses capitales, il est vrai, sont prêtes à acquiescer.

Mais il y a tant de problèmes à résoudre pour garder le pouvoir. Le parti et le régime politique sont tous deux en danger. La corruption est trop répandue, favorisée par l'absence de contrôle sur l'État-Parti. Dans l'armée, les achats de grade jettent un doute sur les hiérarchies. Les malversations détruisent la confiance populaire dans le personnel en place. D'ailleurs, depuis le passage au pouvoir de Deng Xiaoping, il est entendu que le pouvoir ne devait pas se permettre d'empiéter trop sur les vies personnelles et qu'à condition de ne pas s'attaquer au régime, chacun pouvait penser ce qu'il voulait. Dont acte : chacun a ses idées, se tait mais n'en pense pas moins.

Il y a des causes d'affaiblissement plus profondes. Le pays a une démographie vieillissante ; il commence à exporter ses capitaux faute de taux de profit interne élevé ; il ne peut compter sur les taux de croissance d'autrefois ; sur le plan militaire en outre, il se confronte à un entourage plutôt hostile, irrité par ses prétentions territoriales en Mer de Chine. De plus, malgré les contrôles de l'internet et les intimidations des dissidents, les idées extérieures rentrent quand même. Enfin, le régime chinois, autrefois encensé quand il

faisait pièce à l'expansion soviétique, se met à ressembler dans sa nature et ses pratiques à ce dernier et, en définitive, n'a bonne presse nulle part.

D'une manière générale, le durcissement du régime chinois qui impose à un sixième de l'humanité un marxisme simplifié, pas à jour et auquel il ne croit pas lui-même, va à l'encontre de l'évolution d'un monde où les connaissances bougent sans cesse et où la pensée progresse par le libre examen. Une presse qui reçoit ses consignes d'écriture d'en haut, d'une sorte de ministère de la vérité, et qui, sur les sujets sensibles, est invitée à recopier les papiers de l'agence officielle et à s'en contenter, ne peut contribuer à former une opinion publique saine et réactive.

La société internationale recherche, en général, l'apaisement des conflits, le bien être des nationaux, les échanges et reconnaissances culturelles et intellectuelles. L'arrivée dans le concert international d'un nouveau venu puissant, négateur des valeurs universelles et qui voudrait changer les règles à son profit sans éviter – voire en recherchant – les confrontations, qui désire s'imposer comme l'interlocuteur privilégié des États-Unis et veut prendre un jour la première place, ne peut que troubler les esprits et éveiller la méfiance. En définitive, ce qui inquiète, c'est l'absence d'inquiétude des capitales étrangères lorsqu'elles abordent la question chinoise.

**Alain Bouc**

# SOMMAIRE

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet.</b>	p. 5
<b>Liberté religieuse</b>	p. 5
<b>Répression du mouvement démocratique</b>	p. 6
<b>Avocats. Appareil judiciaire. Corruption</b>	p. 7
<b>Condition ouvrière. Conflits du travail</b>	p. 10
<b>Questions rurales. Environnement. Conditions de vie</b>	p. 10
<b>Minorités ethniques</b>	
Question tibétaine.....	p. 11
Question ouïghoure.....	p. 12
<b>Hongkong et Macao</b>	p. 12
<b>Taiïwan</b>	p. 13
<b>Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux</b>	p. 14
<b>Informations diverses</b>	p. 15
<b>Sources d'information</b>	p. 16
<b>Documentation</b>	p. 16

*Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 6,76 yuan.*

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

## Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

**15 septembre**

**Cinq journalistes de Hongkong qui couvraient les troubles survenus dans le village de Wukan (Guangdong) ont été placés en détention et interrogés par la police locale.** Une vingtaine d'individus non identifiés ont fait irruption dans la salle où les journalistes interrogeaient des villageois sur les bagarres de la veille. La police y avait utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc.

Les services de sécurité les ont accusés de mener des activités illégales, de « violer les règles concernant les reportages sur le territoire », de ne pas disposer des badges qu'octroie l'Association des Journalistes de Chine ou de « n'avoir pas respecté les procédures », sans plus de précisions. La présidente de l'Association des Journalistes de Hongkong a affirmé qu'il s'agissait de purs mensonges. En aucun cas la loi chinoise ne parle d'entretiens « illégaux » et l'usage de ce terme relève du pur arbitraire policier. (IFJ, 16 septembre ; SCMP, 17 septembre ; CPJ, 15 septembre)

*Note : La police locale n'a pas hésité à frapper le journaliste du Ming Pao et à jeter à terre le reporter du South China Morning Post, journal racheté l'hiver dernier par le grand patron du groupe Alibaba et du e-commerce chinois Ma Yun (Jack Ma), proche du pouvoir pékinois et qu'on ne saurait accuser de malveillance envers le régime. Une équipe de la BBC a été contrainte de quitter la province ; un journaliste de Reuters a été aussi appréhendé.*

**Mi-août**

**À l'approche de la réunion du G20 le 4 et 5 septembre à Hangzhou (Zhejiang), les autorités ont privé de liberté de nombreux militants et pétitionnaires,** selon les procédés habituels : détentions, disparitions temporaires, voyages sous contrainte et assignations à résidence. L'organisation CHRD a dénombré quarante-deux cas, à partir du 15 août, rien que pour la province du Jiangsu et pour Shanghai. Reporters sans frontières signale l'enlèvement de cinq reporters du site d'information 64Tianwang. (CHRD, 2 septembre ; RSF, 6 septembre)

---

## Liberté religieuse

**23 septembre**

**Après avoir détruit une partie des habitations entourant le site de formation bouddhique de Laroung Gar (Sichuan), les autorités ont entrepris d'en disperser plus de la moitié des étudiants,** à commencer par ceux qui ne sont pas originaires de la province. Leur nombre devrait passer de 10 000 à 5 000. Trois nonnes se sont suicidées pour protester contre les destructions.

Les autorités justifient leurs initiatives par des soucis d'urbanisation et d'hygiène. Mais il s'agit surtout de réduire l'influence considérable prise par ce centre de formation depuis 1980, devenu le plus important de Chine. (Églises d'Asie, 23 septembre)

**5 juillet**

**Un règlement édicté par les autorités de Pinyang (Zhejiang) oblige certaines églises à remettre à l'administration la totalité de leurs revenus** et des donations reçues. Une autorisation est nécessaire pour toute dépense s'élevant à plusieurs milliers de yuan et pour l'achat de décorations destinées aux églises. Depuis 2014, les autorités ont procédé à la destruction de deux mille croix qui figuraient au fronton ou au sommet des bâtiments de culte. (Christianity Daily, 5 juillet)

## Répression du mouvement démocratique

**14 septembre**

**Contre toute vraisemblance mais selon les dires de la police de Tianjin, le militant des droits civiques Xing Qingxian a récusé son avocat et en a choisi un autre.** La police n'a produit aucun document écrit pour étayer ses affirmations ni permis à la famille de se concerter avec le détenu. Celui-ci est d'ailleurs sans contact extérieur depuis son arrestation en Birmanie (octobre 2015). Cette intervention des autorités dans le choix des avocats a été fréquente cet été, en violation de la Constitution et des lois pénales. Un précédent avocat de Xing Qingxian n'avait pu le rencontrer, les autorités assurant qu'il ne se trouvait pas dans la prison où il était réellement détenu. (CHRD, 21 septembre)

**13 septembre**

**Procès devant un tribunal de Daye (Hubei) du militant Yin Xu'an, accusé «d'attiser les querelles et de provoquer des troubles».** La police bloquait tous les accès et la famille n'a pu entrer dans la salle. Le tribunal n'a pas prononcé de verdict. Yin Xu'an avait apporté son soutien au militant Wu Gan, aujourd'hui en détention et avait pris position sur plusieurs sujets «sensibles». Il est le cinquième détenu parmi les arrestations du 9 juillet 2015 à passer en jugement (après Gou Hongguo, Zhou Shifeng, Hu Shigen et Zhai Yanming, tous condamnés pour «subversion du pouvoir d'État», voir ci-dessous au mois d'août). (CHRD, 21 septembre)

**Début septembre**

**On est sans nouvelles de l'avocat Ren Quanniu, officiellement remis en liberté le 5 août mais que la police maintient en détention dans un lieu non précisé de Henan.** Les liaisons téléphoniques sont coupées depuis le début du mois. (Wei-quanwang, 21 septembre)

**26 août**

**Condamnation à quatre ans et demi d'emprisonnement de Xing Wangli, militant du Henan, détenu depuis mai 2015 pour avoir «incité à des querelles et provoqué des troubles».** Xing Wangli avait attiré l'attention sur la mort suspecte d'un pétitionnaire. Deux jours après cette condamnation, il a dû subir une opération quatre heures durant, en raison d'une fracture du crâne et d'une hémorragie cérébrale. La police assure qu'il s'agit des conséquences d'une tentative de suicide mais sa famille n'en croit rien. Contrairement aux dispositions légales, le verdict n'a été communiqué par écrit

ni à Xing Wangli ni à son avocat, ce qui empêche de faire appel de la condamnation. L'épouse, le frère et le fils de Xing Wangli se trouvent sous étroite surveillance policière. (SCMP, 1<sup>er</sup> septembre)

**5 août**

**Procès à Tianjin de Gou Hongguo, accusé de «subversion du pouvoir d'État».** Ancien militaire devenu homme d'affaires, il serait membre d'une église chrétienne non autorisée. Il a été condamné à trois ans d'incarcération avec sursis à exécution de trois ans. Il était détenu depuis le 10 juillet 2015. Selon la police, qui n'en fournit pas de preuves écrites, Gou Hongguo aurait récusé son avocat. (CHRD, 21 septembre)

**4 août**

**Le tribunal intermédiaire n° 2 de Tianjin condamne à sept ans de prison pour subversion Zhou Shifeng, ancien chef de cabinet juridique Fenghui qui a pris en charge de nombreux dossiers dits sensibles : celui de victimes du lait contaminé de 2008, celui de l'artiste Ai Weiwei, de l'avocat aveugle Chen Guangcheng, de l'avocat Gao Zhisheng et de l'universitaire ouïghour Ilham Tohti.** Entre autres motifs de la condamnation : Zhou Shifeng «*a attaqué le système socialiste, la politique fondamentale «un pays-deux systèmes» (formulée pour Taiwan et Hongkong) et il a incité à la confrontation avec le pouvoir d'État».* Le condamné a plaidé coupable, présenté des excuses et déclaré qu'il ne ferait pas appel. Il avait été arrêté en juillet 2015. (SCMP, 5 août)

**3 août**

**Le même tribunal de Tianjin condamne Hu Shigen, militant des droits civiques et pratiquant d'une église chrétienne non officielle, à sept ans et demi d'incarcération.** Il a plaidé coupable, reconnaissant qu'il s'était engagé en faveur d'une démocratie de style occidental depuis le mouvement du printemps de 1989. Il a promis de ne plus attaquer le régime à l'avenir. La police a interdit à deux de ses frères d'assister au procès. Les autorités ont récusé l'avocat choisi par la famille et en ont désigné un autre.

Condamné à vingt ans de prison pour avoir «*organisé et dirigé un groupe contre-révolutionnaire*», Hu Shigen était sorti de prison en 2008, après une réduction de peine de quatre ans. (SCMP, 4 août)

**2 août**

**Condamnation par ce tribunal de Tianjin de Zhai Yanmin à trois ans de prison, avec sursis de quatre ans pour « subversion du pouvoir d'État ».** La police a interdit à son épouse d'assister au procès et même d'en connaître la date (« *Ça ne vous concerne pas !* »); elle l'a assignée à résidence à Beijing. Zhai Yanmin a plaidé coupable,

reconnu qu'il voulait profiter des troubles sociaux pour permettre à des éléments étrangers d'intervenir pour déclencher une « *révolution de couleur* » et mis en garde contre la « *véritable signification* » des slogans en faveur de la démocratie et des droits de l'Homme. C'est l'administration qui a choisi l'avocat de Zhai Yanmin.  
(SCMP, 3 août)

## Avocats. Appareil judiciaire. Corruption

**25 septembre**

**Selon un nouveau décret du Ministère de la Justice, les cabinets d'avocats seront tenus responsables si leurs membres émettent « des commentaires trompeurs ou déformant les faits »** sur les dossiers dont ils ont la charge ou « *suscitent du mécontentement à l'égard du parti* ». Les cabinets seront aussi poursuivis si leurs avocats signent des pétitions, publient des lettres ouvertes ou tiennent des forums de discussion sur les dossiers dans le dessein « d'exercer des pressions » ou « d'attaquer » les services judiciaires.  
(SCMP, 25 septembre)

*Note : le décret doit entrer en vigueur en novembre. La qualification particulièrement vague des délits – distorsion des faits, exercice de pression sur le judiciaire, susciter du mécontentement envers le parti, etc. – fait peser de nouvelles et permanentes menaces sur la profession d'avocat, au risque de paralyser son action dès que le parti communiste se sentira contesté.*

**22 septembre**

**Un tribunal de Beijing a condamné l'avocat Xia Lin à douze ans de prison pour fraude.** Il était accusé d'avoir détourné 4,8 millions de yuan. Xia Lin a pris en charge nombre de dossiers dits sensibles, c'est-à-dire touchant à la défense des droits civiques. Il travaillait sur celui de Guo Yushan (directeur de l'Institut de la transition à Beijing, condamné pour avoir soutenu le mouvement de Hongkong pour un suffrage universel) lorsqu'il fut arrêté en novembre 2014; il avait défendu des personnalités célèbres telles que l'artiste Ai Weiwei, le militant des droits civiques Tan Zuoren ou l'avocat Pu Zhiqiang. Il est habituel que les accusations portées contre les militants des droits civiques se rapportent à des domaines totalement étrangers à la politique.  
(SCMP, 22 septembre)

**20 septembre**

**La France a renvoyé un Chinois fugitif** – du nom de Chen et originaire de Rui'an (Zhejiang) détenu depuis octobre 2015. Il est accusé de détournement de fonds (l'équivalent en yuan de 2,7 millions d'euros environ). C'est la première fois que la France applique l'accord d'extradition entré en vigueur en 2015. Les pays étrangers hésitent habituellement devant les demandes chinoises d'extradition, faute de preuves suffisantes ou par crainte de procès inéquitables, voire de condamnations à la peine de mort.  
(Reuters, 20 septembre)

**20 septembre**

**Le ministère de l'Agriculture lance une enquête sur des études concernant des organismes génétiquement modifiés** dont les résultats auraient été pour une large part inventés par les laboratoires, pour ce qui est des équipements utilisés, des tests et des conditions générales des études. L'affaire risque d'accroître encore la confiance fortement ébranlée de la population dans la qualité des produits alimentaires.  
(Ministère de l'Agriculture, 20 septembre)

**15 septembre**

**Arrestation par la police maritime du Guangdong de seize contrebandiers qui cherchaient à vendre mille tonnes de viande traitée avec des produits chimiques toxiques.** La viande proviendrait des États-Unis, du Brésil et de Thaïlande. Le 22 août, la chaîne centrale de télévision annonçait l'arrestation à Qingdao (Shandong) de quatorze vendeurs de fruits de mer récoltés au Japon dans les eaux de Fukushima, polluées depuis la catastrophe nucléaire de 2011. La société importatrice en aurait distribué cinq mille tonnes sur le territoire chinois. C'est le bas prix de vente des produits qui a alerté les services de la douane.  
(Nanfang ribao, 18 septembre; CCTV, 22 août)

**14 septembre**

**L'industrie des véhicules électriques, aux remarquables performances favorisées par l'État, est secouée par un scandale :** cinq sociétés ont collecté plus d'un milliard de yuan de subventions pour des autobus qu'elles n'ont jamais construits. Vingt autres entreprises pourraient faire l'objet d'accusations similaires. La Chine est devenue en 2015 le plus grand marché mondial de véhicules électriques, devant les États-Unis.  
(AP, 14 septembre)

**13 septembre**

**Quarante-cinq membres (près de 50%) de la délégation du Liaoning à l'Assemblée populaire nationale ont été démis de leur fonction de député,** car leur élection serait entachée de fraude. Plus de la moitié des soixante-deux membres du Comité permanent de l'assemblée provinciale ont perdu leur poste, ce qui interdit tout fonctionnement normal de ce Comité. 523 membres de l'Assemblée provinciale seraient impliqués dans cette fraude d'envergure ; un bon nombre d'entre eux sont des chefs d'entreprise qui disposent des moyens d'acheter les votes.  
(SCMP, 14 septembre)

### Le groupe des avocats des droits de l'Homme

Ce Groupe d'avocats chinois a 315 membres. Il fêtait le 13 septembre son troisième anniversaire. Il sert de point de rencontre, d'échange et d'entraide pour les avocats en charge de dossiers criminels. Il affirme que «l'universalité des droits de l'Homme est profondément ancrée dans le cœur du peuple chinois» et qu'il ne s'agit en rien «d'une abstraction ennuyeuse ou d'une théorie insondable».

Les membres du groupe sont évidemment l'objet de contrôles et de répression professionnelle. Nombre d'entre eux ont été appréhendés lors de la vague d'arrestation du 9 juillet 2015 et plusieurs restent incarcérés malgré les protestations internationales, y compris celle du Haut Commissaire des Nations unies.

Le groupe rappelle qu'en violation ouverte de sa Constitution et de ses lois, la Chine maintient la torture et se refuse à ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques qu'elle a signé en 1996. En revanche, les trois lois récentes sur les Organisations non gouvernementales internationales, sur la Sécurité d'État et sur la Sécurité informatique sont autant de menaces quant au respect du droit. Les chefs d'accusation sont formulés en termes si vagues qu'on peut y inclure toutes sortes d'activités, y compris les plus

anodines. L'appareil judiciaire dresse mille obstacles à l'exercice professionnel des avocats, y compris dans l'accès aux dossiers et dans leurs contacts avec les clients. « *Nous ne pouvons accepter que la loi soit un outil dans la main d'un petit nombre de gens pour réprimer le reste de la population* ». (China Change, 13 septembre)

**12 septembre**

**Selon un Livre blanc publié par le gouvernement, « les autorités judiciaires ont mis en place un système pour écarter les preuves obtenues illégalement et pour protéger les droits et intérêts légitimes des suspects [...]** La Chine a modifié la loi de Procédure criminelle et en a mis en œuvre les principes », y compris celui de la présomption d'innocence qui veut que le doute profite à l'accusé. Il y a deux ans, le ministère de la Sécurité avait déclaré qu'il équipait les lieux d'interrogatoires et les centres de détention de dispositifs audio et vidéo « pour empêcher les comportements fautifs, tels qu'extorquer des aveux par la torture et obtenir des preuves par des moyens illégaux ».  
(Xinhua, 12 septembre)

*Note : On se demande quelle utilité pourrait avoir ce texte, sinon de convaincre ceux qui sont déjà convaincus. Si la Constitution, texte suprême, est violée tous les jours et depuis des décennies pour ce qui est de la liberté d'expression ou des libertés de manifestation et d'association, comment pourrait-on se rassurer d'un texte qu'infirme la pratique quotidienne du parti, de la police et de l'État ? Pourquoi répondre aux interrogations pressantes des organisations internationales alors que les choses sont si claires : la Chine est un État de droit, Liu Xiaobo est un criminel, le Dalai-Lama et Ilham Tohti sont des séparatistes, les dissidents sont manipulés par l'étranger et il n'y a pas de valeurs universelles. Les procès de Tianjin, voir rubrique précédente ce mois d'août, ont été entachés de nombreuses infractions aux droits de la défense et les aveux chevronnés font craindre le pire quant aux moyens utilisés pour les obtenir.*



## La campagne contre la corruption (suite)

Annoncé le 30 septembre. Condamnation à la prison à vie de Wan Qingliang, ancien chef du parti de la province du Guangdong. Il avait été mis en examen en 2014 puis accusé d'avoir reçu plus de cent millions de yuan par des voies illégales.

Annoncé le 30 septembre. Condamnation à douze années de prison pour corruption de Wang Min, l'ancien responsable du parti de Jinan (Shandong).

Annoncé le 28 septembre. Poursuite judiciaire lancée « pour violations graves de la discipline du Parti » contre l'ancien chef du parti dans la ville de Hotan au Xinjiang.

Annoncé le 21 septembre. Enquête sur corruption lancée contre le colonel Chen Wenchao, en charge depuis deux ans du contrôle de qualité des porte-avions. Il aurait détourné 170 millions de yuan, notamment dans la construction de casernes et de dortoirs (son épouse dirigeait une entreprise de matériaux de construction) et, selon d'autres sources, aurait vendu des promotions dans la hiérarchie militaire. Le premier porte-avions de construction chinoise devrait être achevé avant l'été 2017 mais trois suicides de haut gradés de la marine ont été signalés depuis un mois, dont celui du major-général Qu Rui, l'organisateur en 2015 d'une grande parade militaire dans la capitale.

Annoncé le 18 septembre. Poursuites engagées contre Ling Zhengce, frère aîné de Ling Jihua ancien assistant du précédent chef du Parti Hu Jintao et condamné à la prison à vie. Li Zhengce était le vice-président de la Conférence consultative populaire du Shanxi ; il avait été exclu du Parti pour corruption en août 2015. Le plus jeune des frères Ling, homme d'affaires, a fui aux États-Unis.

A la même date ont été aussi déférés au Parquet deux autres membres du «gang du Shanxi» : Chen Chuanping, ancien membre du Comité permanent du Parti au Shanxi et Sun Hongzhi, ancien directeur adjoint de l'Administration pour le Commerce et l'Industrie.

Annoncé le 11 septembre. L'un des trois vice-gouverneurs de la Banque de Chine, Yang Ziqiang, est blâmé pour avoir utilisé, il y a deux ans, des fonds publics d'un montant limité pour financer des banquets et des vacances. Cet avertissement signifie qu'il n'a plus à espérer de promotion. Il a remboursé les sommes détournées en juin 2016.

Annoncé le 10 septembre. Le chef du parti et maire de Tianjin, Huang Xingguo, est démis de ses fonctions le 6 septembre et placé sous enquête le 10 pour « violation grave de la discipline du parti », c'est-à-dire pour corruption.

Annoncé le 1 septembre. Pour la même raison, le général Zhang Ming, chef d'état-major de la région de Jinan, la capitale du Shandong, a démissionné début juillet de son poste de député à l'Assemblée nationale.

Annoncé le 1 septembre. Membre de la Conférence consultative du peuple, l'ancien chef du Bureau de protection des secrets d'État (2010-2013) Xia Long a été destitué pour « violation grave de la discipline du parti », c'est-à-dire pour corruption. On ignore le détail des motifs.

Annoncé le 25 août. Arrestation du général Wang Jianping, chef d'état-major adjoint dans la Commission militaire centrale. Ont été placés aussi en détention son épouse et le directeur adjoint du département de formation de la police armée. Wang est le deuxième général en activité à perdre son poste depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping. Il est accusé de corruption et avait noué des liens étroits avec l'ancien chef de la Sécurité Zhou Yongkang, condamné à la prison à vie.

Annoncé le 5 août. Mise en examen de deux haut gradés, le général Li Jinai, ancien directeur du département politique général et le général Liao Xilong, ancien responsable du département de logistique. Ils auraient été arrêtés au cours d'une réunion et étaient tous deux membres de la Commission militaire du Parti.

Des bruits courent sur une enquête menée en juillet contre l'ancien commissaire politique de l'armée de l'air, le général Tian Xiusi, membre du Comité central du Parti. Au total, depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, onze généraux en exercice ou à la retraite ont été démis et sanctionnés, dont les deux vice-présidents de la Commission militaire du parti Guo Boxiong et Xu Caihou.

## Condition ouvrière. Conflits du travail

**27 septembre**

**Une explosion survenue dans la mine de Shizuishan (Ningxia) a fait vingt morts.**

L'exploitation était illégale. Les gestionnaires ont été placés en détention.

(Xinhua, 28 septembre)

**25 septembre**

**Trois militants du Centre des travailleurs migrants de Panyu (Guangdong) arrêtés en décembre 2015 pour « rassemblement de foule et troubles à l'ordre public » ont été condamnés à des peines de prison avec sursis :** le directeur du Centre Zeng Feiyang à trois ans avec sursis de quatre ans ; Zhu Xiaomei et Tang Jian, à dix-huit mois avec sursis de deux ans. La police avait expliqué aux familles que s'ils reconnaissaient leurs fautes, l'exécution de la peine serait suspendue et que l'on ne prendrait pas de mesure de rétorsion professionnelle contre certains parents. Tous trois ont donc procédé à des aveux.

En revanche, un quatrième membre du Centre, Meng Han, a refusé de plaider coupable pour ne pas « trahir sa conscience ». Ses parents ont été victimes d'une attaque de voyous qui ont saccagé leur appartement et les ont contraints à déménager. Meng Han ne devrait pas obtenir de sursis, étant donné une condamnation à neuf mois de prison en 2013. (China Labour Bulletin, SCMP, 26 septembre)

*Note : les militants du Centre de Panyu avaient reçu le soutien, dans un communiqué très ferme du 26 septembre, de dix organisations du mouvement ouvrier, dont la Confédération des syndicats de Hongkong et le China Labour Bulletin.*

**21 septembre**

**Selon un rapport de Greenpeace, la Chine a connu, de janvier à août 2016, 232 accidents liés à l'industrie chimique.** Ils ont fait 199 morts et 400 blessés. Le groupe impute les accidents à l'absence « consternante » de réglementation concernant la sécurité. La plupart des établissements industriels de la branche se trouvent dans les zones densément peuplées de la côte orientale. Un ensemble de règles sur la sécurité au travail entrées en vigueur en 2012 ont été annulées en juillet dernier au nom de la lutte contre la bureaucratie.

En 2015, une série d'explosions avait tué 173 personnes dans la ville de Tianjin ; les autorités avaient attribué la catastrophe au non-respect des règles ; l'entreprise manipulait des produits dangereux (elle entreposait 700 tonnes de cyanure de sodium) sans détenir les autorisations indispensables. Les sols restent contaminés et les promesses d'installation d'un parc écologique ne sont pas tenues. Au total, quelque trois mille sites de l'industrie chimique sont officiellement qualifiés de dangereux. (Reuters, 21 septembre)

## Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

**21 septembre**

**L'esturgeon chinois du Yangze est en voie de disparition** et il n'existe plus qu'une cinquantaine d'individus. Après la pollution des eaux et les barrages qui interdisent les accès aux zones de ponte, l'ouverture en juillet de vannes suite aux inondations a eu pour effet de libérer et d'introduire dans les eaux du fleuve dix mille tonnes d'espèces commerciales d'esturgeon – venues de Sibérie et du fleuve Amour – qui menacent de détruire l'espèce sauvage, vieille de 140 millions d'années. Une autre espèce indigène, le dauphin du Yangze, est déclarée officiellement disparue depuis 2007.

(Pengpai, 21 septembre)

**13 septembre**

**Tensions extrêmes dans le village de Wukan (Guangdong oriental) après l'intervention brutale de la police** (3 000 membres des brigades anti-émeute), l'usage de gaz lacrymogènes et de balles en

caoutchouc et l'arrestation de douzaines de manifestants dans l'après-midi. Pour « troubles de l'ordre public », treize habitants avaient été placés en détention dans la matinée. Le village est coupé du monde extérieur et manque désormais de produits alimentaires. Deux jours plus tard, la police recherche encore cinq suspects et offre une prime de 10 000 yuan (1 350 €) pour qui aidera à les retrouver.

Wukan s'est fait connaître, il y a cinq ans, pour avoir chassé la direction du village et le secrétaire du parti accusés de concussion et de réquisitions illégales de terres. Ils avaient obtenu le droit à des élections libres, après une confrontation de plusieurs jours avec les forces de l'ordre.

Les revendications foncières d'alors n'ont guère été satisfaites. Les villageois ont récupéré 1,3 km<sup>2</sup> mais revendiquent encore 8,6 km<sup>2</sup>. Les nouveaux dirigeants ont rencontré depuis de nombreuses difficultés. Le chef du village Lin Zuluan, qui menait le combat contre les accaparements fonciers,

a été arrêté officiellement pour corruption le 18 juin, à la veille d'un rassemblement portant sur les problèmes de terrains non résolus. Les villageois se disent convaincus de son innocence et, dans une pétition, demandaient sa mise en liberté. Un tribunal de Foshan l'a condamné le 8 septembre à trois ans de prison

et à une forte amende devant une assistance filtrée par la police. Lin Zuluan n'a pu choisir ses avocats, qui ont été désignés par l'administration.

**(Weiquanwang, 21 septembre ; SCMP, 13-14 septembre)**

## Minorités ethniques

### Question tibétaine

#### 16 septembre

**Sortie de prison de l'écrivain Gangkye Drubpa Kyab, auteur d'un livre sur le soulèvement tibétain de 2008.** Il était incarcéré depuis le 15 février 2012 pour « incitation à des campagnes en faveur du Tibet ».

**(Phayul, 19 septembre)**

#### 12 septembre

**Pour avoir échangé sur la toile des informations et des images concernant la mort dans les flammes d'une Tibétaine, deux moines ont été condamnés à dix-huit mois d'emprisonnement** par un tribunal du district Sangchu de la préfecture auto-nome tibétaine Kanlho (Gansu). Jinpa Gyatso et Kelsang Monlam avaient été arrêtés le 4 juin 2015. Au total, la mort de cette Tibétaine en mai 2015 a été suivie de huit arrestations.

**(TCHRD, 19 septembre)**

#### Tourisme de riches chez les pauvres

L'hôtel Artel – cent trois chambres – s'est ouvert en août à Lulang, dans un complexe touristique supposé devenir le phare du tourisme régional. Une suite y coûte mille dollars la nuit, soit plus que ce que gagne en un an la plupart des Tibétains. La population tibétaine est en majorité rurale et cette population rurale est la plus pauvre de Chine. Son sort doit évidemment être distingué de celui des Chinois Han, dont le niveau de vie relève la moyenne du PIB régional par habitant. L'activité hôtelière se développe de manière autonome, avec du personnel en majorité Han aussi bien parmi les employés que dans les agences de voyage. L'hôtel Artel, par exemple, compte quinze Tibétains sur les quarante salariés.

#### 2 septembre

**Libération après sept ans et demi d'incarcération pour « activités séparatistes » du moine Gotsang Jamyang Phuntsok** du monastère Kirti. Son état de santé est préoccupant. À l'origine de son arrestation le 3 mars 2009, la diffusion d'informations sur le moine Tabey, le premier mort par immolation (février 2009).

**(Phayul, 6 septembre)**

#### 14 juin

**Arrestation du moine Lodroe du monastère Jonang dans le district de Dzamthang (Sichuan).** Il n'a depuis aucun contact avec l'extérieur.

**(Phayul, 29 septembre)**

#### Été 2016

**Pour « incitation au séparatisme », quatre moines du monastère Kirti dans la préfecture Ngaba (Sichuan) ont été condamnés à trois ans d'emprisonnement chacun.** Ils avaient manifesté en solitaire, appelant à la liberté, au respect des droits de l'homme et affichant des portraits du Dalaï-Lama. Ils étaient détenus depuis septembre 2015. Les condamnations remontent pour deux d'entre eux au 19 juillet, pour un autre au 1 août. La date du verdict prononcé contre le quatrième est inconnue.

**(TCHRD, 14 septembre)**

## Question ouïghoure

**15 septembre**

L'universitaire économiste Ilham Tohti, condamné à la prison à vie pour séparatisme le 23 septembre 2014, a été « nommé » pour le Prix Sakharov pour la Liberté de l'esprit par le Parlement européen. (Parlement européen, 15 septembre)

**10 septembre**

Une bombe a tué un policier et blessé plusieurs de ses collègues dans le village Kokterek du district de Guma, près de Hotan (Xinjiang), alors qu'ils recherchaient des suspects. Dix-sept personnes, dont quatre femmes, ont été arrêtées. Les informations peu nombreuses divergent quant au nombre des victimes et aux circonstances de l'explosion. (RFA, 19 septembre)

**30 août**

Une attaque suicide menée dans un véhicule à Bichkek contre l'ambassade chinoise du Kirghistan a fait un mort (le conducteur du camion) et trois blessés parmi les employés du poste diplomatique. Elle aurait été organisée par des Ouïghours combattant en Syrie avec le Front El Nosra. Selon les services de sécurité kirghizes, le conducteur était un Ouïghour porteur d'un passeport tadjik, membre du Mouvement islamique du Turkestan oriental (ETIM). Il aurait été aidé par des Kirghizes locaux. Nombre d'experts doutent de la réalité de l'ETIM; les autorités de Bichkek affirment que quelque cinq cents Kirghizes combattent en Irak et en Syrie. (AFP, Reuters, 6 septembre)

## Hongkong et Macao

**15 septembre**

Le procureur de Hongkong souhaite incarcérer sans délai les deux jeunes législateurs Nathan Law Kwun-chung et Joshua Wong Chi-fung. Il reproche aux deux anciens animateurs du Mouvement des parapluies de 2014 – mouvement qui revendiquait un suffrage universel pour l'ancienne colonie britannique – de revenir sur la condamnation à quatre-vingts et cent-vingt jours de travaux d'intérêt général prononcée contre eux le 15 août. Le verdict se fondait sur leur participation à « une assemblée illégale » le 26 septembre 2014, organisée deux jours avant le mouvement d'occupation du quartier des affaires qui avait paralysé le territoire pendant soixante-dix-neuf jours.

La juge avait prononcé une condamnation modérée, tenant compte de ce qu'ils avaient été « mus par leur idéal et par leur intérêt pour la chose sociale »; un troisième militant avait obtenu un sursis de peine. Le procureur reproche aujourd'hui aux trois jeunes de ne manifester aucun regret pour « des fautes graves » préméditées et suggère une incarcération. Si la détention durait plus d'un mois, elle permettrait de leur retirer leur mandat d'élus. (SCMP, 15 septembre)

**9 septembre**

Le South China Morning Post n'a plus d'édition en langue chinoise, officiellement pour raisons d'économies. En réalité, le journal semble vouloir analyser les questions chinoises avec une liberté nouvelle et un esprit critique d'autant plus surprenant qu'il appartient au groupe Alibaba de l'homme d'affaires chinois Ma Yun, supposé proche du pouvoir central. (International Federation of Journalists, 16 septembre)

**8 septembre**

Militant écologique élu le 4 septembre au Conseil législatif, Eddie Chu Hoi-dick a reçu plusieurs menaces de mort. Il avait fait campagne en dénonçant la collusion des fonctionnaires, des hommes d'affaires, des chefs de village et des réseaux de la triade. Il a été placé sous protection policière. Par précaution, sa fille ne fréquente plus l'école. (SCMP, 12 septembre)

**4 septembre**

Le scrutin est marqué par l'arrivée dans le Conseil législatif de plusieurs militants du Mouvement des parapluies, qui s'était exprimé avec force à l'automne 2014 pour demander l'instauration d'un suffrage universel authentique. L'opposition démocrate traditionnelle est parvenue à maintenir ses positions et à conserver sa minorité de blocage.

Le plus jeune des députés, Nathan Law du parti Demosisto, 23 ans, a battu le patron de télévision Ricky Wong, favorable au pouvoir central. Le parti dit localiste, Yongspiration, a deux représentants; un militant écologiste a été élu à la surprise générale.

Le nombre des votants s'élève à 3,77 millions. Le taux de participation dépasse celui des précédentes consultations. Le camp du pouvoir a obtenu 40,3 % des voix et 40 sièges contre 44,1 % des voix et 43 sièges en 2012. Ensemble, les pan-démocrates et les « localistes » obtiennent 54,8 % des bulletins. Les localistes, à eux seuls, 19 % des votes et ont eu six élus alors que les pan-démocrates en avaient 24 (contre 27 en 2012)

Les élections au Conseil législatif ont rajeuni l'assemblée, avec une moyenne d'âge de 49 ans contre 54 en 2012. Pour les élus du camp pan-démocrate et les localistes, cette

moyenne est de 44 ans contre 53 ans pour les partisans du pouvoir en place. Ceux-ci reprochent à leurs adversaires leur jeunesse et leur manque d'expérience et laissent entendre que les jeunes élus ne seront pas à la hauteur des responsabilités qu'ils ont prises.

**(Le Monde, 5-6 septembre ; SCMP, 18 septembre)**

*Note : Le Conseil législatif nouvellement élu compte soixante-dix membres, dont la moitié seulement est issue du suffrage universel direct. Le mode de désignation – avec des choix organisés par profession – empêche la formation d'une majorité hostile à Beijing qui viendrait bloquer le fonctionnement des institutions.*

**31 août**

**Le directeur du quotidien Sing Pao d'ordinaire favorable au pouvoir central, Gu Zhuoheng, se dit victime d'une campagne**

**lancée par la police de Shenzhen**

(Guangdong), pour avoir refusé de s'incliner « devant une certaine puissance ». Il serait en fuite, accusé de détournement de fonds par le pouvoir central, grief dépourvu de tout fondement selon lui. Le motif réel des poursuites serait les sévères critiques formulées par le Sing Pao à l'encontre du chef de l'exécutif de Hongkong.

**(SCMP, 3 septembre)**

**30 juillet**

**Andy Chan Ho-tin est le premier de six candidats à être disqualifié pour le scrutin du 4 septembre**

en raison de positions favorables à l'indépendance du territoire, ce qui serait incompatible avec un siège au Conseil législatif. À l'issue du scrutin, Chan Ho-tin a contesté le déroulement du scrutin dans les Nouveaux territoires devant les tribunaux et en faisant circuler une pétition sur le sujet.

**(SMCP, 9 septembre)**

## Taiwan

**23 septembre**

**Sous la pression du gouvernement de Beijing, Taiwan n'a pas été invité à la session de l'Organisation de l'Aviation civile internationale** (27 septembre-7 octobre à Montréal). En 2013, Beijing avait proposé d'inviter Taiwan mais il était alors dirigé par le Kuomintang, qui acceptait le principe « d'une seule Chine » à la différence du pouvoir actuel.

Allant plus loin dans la complaisance envers Beijing, l'OACI n'a pas permis aux journalistes de Taiwan de couvrir l'événement.

**(Reuters, 23 septembre ; CPJ, 26 septembre)**

**20 septembre**

**Comme le montrent des photos prises par satellite, Taiwan a entrepris en cours d'année la construction de bâtiments militaires sur l'île Taiping** (Itu Aba) qu'elle contrôle dans la partie nord de l'archipel des Nansha/Spratleys. Les autorités n'ont pas voulu préciser la nature des chantiers. La flotte des garde-côtes, d'autre part, s'est augmentée de deux patrouilleurs. L'île est revendiquée par les Philippines et par Taiwan.

**(Taiwan Info, 20 septembre)**

**12 septembre**

**Le nombre des Chinois continentaux qui visitent Taiwan a diminué de 22% depuis l'accession au pouvoir en mai de la Taiwanaise Cai Ing-Wen** (Parti démocratique progressiste). L'industrie du tourisme insulaire

en est très affectée ; le 12 septembre, dix mille employés de la profession ont défilé dans la capitale pour demander aux autorités de soutenir leur activité en difficulté.

**(China Post, 13 septembre)**

**8 septembre**

**Le gouvernement de Taïpeh a protesté auprès des autorités arméniennes avec l'extradition vers la Chine continentale de soixante-dix-huit Taiwanais coupables de fraudes sur les télécommunications.** De tels incidents se sont déjà produits cette année avec les autorités du Kenya, du Cambodge et de la Malaisie. Taiwan veut juger ses propres ressortissants mais Beijing affirme que les victimes des escroqueries sont principalement des Chinois du continent.

**(SCMP, 8 septembre)**

**15 septembre**

**L'Alliance taiwanaise pour les Nations unies mène une vive campagne pour que l'ONU redonne une place au régime de Taïpeh,** exclu en 1971. Cette campagne a d'autant plus de poids que les nouveaux dirigeants de Taiwan ne se sentent pas engagés par l'accord survenu en 1991 entre deux associations, l'une du parti communiste, l'autre du Kuomintang pour ne reconnaître l'existence que « d'une seule Chine ».

**(New York Times, 8 septembre)**

## Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

### 29 septembre

#### L'arraisonnement d'un bateau de pêche chinois dans les eaux territoriales sud-coréennes a fait trois morts du côté chinois.

Les quatorze garde-côtes coréens avaient exigé du bateau chinois qu'il reparte, puis sont montés à bord pour inspection. Ils ont jeté des grenades pour ouvrir la cabine de pilotage que l'équipage chinois avait close. L'affaire ne peut qu'accroître la tension entre les deux pays, d'autant que le 30 septembre, Séoul a annoncé le site d'installation du système anti-fusées de haute altitude américain (THAAD) qui irrite fortement le régime chinois.

(SCMP, 30 septembre)

### 27 septembre

#### Les États-Unis gèlent les avoirs de l'entreprise chinoise Dandong Hongxiang et de plusieurs de ses dirigeants, dénoncés

la veille pour leur action au profit de la firme nord-coréenne Korea Kwangson dans le programme de prolifération des armes de destruction massive. Il est interdit aux entreprises américaines d'avoir des relations d'affaires avec Hongxiang. Le ministère chinois des Affaires étrangères assure que Beijing respecte à la lettre les résolutions des Nations unies sur la Corée du Nord. Hongxiang est une des principales firmes commerciales en relation avec la Corée du Nord. Un de ses propriétaires, Ma Xiaohong, fait partie des quarante-cinq législateurs du Liaoning démis le 13 septembre pour achat de votes (voir ci-dessus rubrique 4).

(SCMP, 28 septembre)

### 25 septembre

#### L'armée de l'air a envoyé quarante appareils (bombardiers H-6K, avions de combat S-30 et avions-citernes) au dessus du détroit de Miyako,

situé au sud d'Okinawa. Pour le ministère de la Défense japonais, c'est la première fois que des avions de combat chinois évoluent dans la zone. Les avions ont effectué aussi « des patrouilles de routine » au dessus de la zone aérienne d'identification déclarée unilatéralement en 2013 et qui inclut l'archipel des Senkaku/Diaoyu, objet d'un différent sino-nippon déjà ancien. Selon Tokyo, les appareils ne sont pas entrés dans l'espace aérien japonais. En novembre 2015, onze avions avaient déjà survolé le détroit, avec de simples missions d'espionnage. Le 13 août 2016, la presse nipponne (Yomiuri Shimbun) faisait état du déploiement de fusées japonaises sol-mer. Beijing déclare qu'il veut renforcer ses capacités d'action en mer à

grande distance et qu'il agit en conformité avec le droit international.

(Kyodo, 26 septembre ; Asialyst, 16 août ; Zone-militaire, SCMP, 25 sep-tembre)

### 12 septembre

#### Quelques bombardiers, avions de combat et avions-citernes ont manœuvré au dessus du détroit de Luçon,

dans la zone du Bashi Channel, située entre les Philippines et Taiwan. La fréquence de ces opérations augmente au fil des semestres ; la maîtrise de cette zone est en effet essentielle pour assurer une capacité d'intervention en Mer de Chine méridionale et à Taiwan.

(The Diplomat, 13 septembre)

### 12 septembre

#### Début de manœuvres sino-russes dans l'espace maritime de Zhanjiang, dans la province du Guangdong, en Mer de Chine méridionale.

Cette zone ne fait l'objet d'aucune contestation territoriale. Les opérations devaient durer une semaine. Elles comprennent des exercices de secours, de lutte contre les sous-marins et de débarquement dans les îles. Moscou est la seule grande capitale à avoir apporté son soutien à Beijing dans le dossier des archipels du Sud. Il est évident que, pour partie au moins, ces manœuvres sont une réponse aux pressions des États riverains et surtout des États-Unis en faveur d'une libre navigation en Mer de Chine méridionale. Elles sont les cinquièmes de ce type effectuées depuis 2012.

(SCMP, 15 septembre)

### 8 septembre

#### Les autorités chinoises ont boudé la rencontre internationale organisée à Séoul sur les questions de sécurité régionale et

n'y ont envoyé que des experts non officiels. Leur absence est sans doute l'expression d'un mécontentement causé par le projet de défense anti-fusées de haute altitude (THAAD) que les États-Unis pourraient installer en Corée du Sud. Le système de défense vise en principe à répondre au programme nucléaire nord-coréen mais, selon Beijing, il pourrait aussi surveiller l'intérieur chinois. Les radars, dont le champ d'action atteint 4.000 km, permettraient d'observer l'activité dans le détroit de Taiwan et en Mer de Chine méridionale.

(SCMP, 8 septembre)

**7 septembre**

**Les 324 patrouilles menées depuis quatre ans à partir de Sansha, la nouvelle ville-préfecture pour l'espace maritime méridional, ont permis d'écarter des eaux territoriales 370 bateaux étrangers.** C'est ce qu'affirme un rapport récent signé par le maire

de Sansha. Selon ce dernier, on ne pourra avant longtemps utiliser tout le potentiel militaire des îlots et des récifs mais ce qui existe a dès maintenant un pouvoir dissuasif sur les pays contestataires.  
**(SCMP, 7 septembre)**

## Informations diverses

*Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise.*

**24 septembre**

Le commerce entre Taiwan et la Chine continentale a diminué de 9,8% sur les sept premiers mois de 2016 – 12,7% pour les exportations vers Taiwan et 8,8% pour les importations.

**(Ministère du Commerce à Beijing, 24 septembre)**

**22 septembre**

La forte augmentation des dépenses effectuées par les Chinois à l'étranger s'expliquerait moins par l'accroissement du nombre des touristes que par des sorties de capitaux déguisées. Elles prendraient la forme d'achats d'immeubles ou de contrats d'assurance-vie ou d'ouverture de comptes de dépôt bancaires.

**(Bloom-berg, 22 septembre)**

**22 septembre**

Les investissements étrangers directs vers la Chine ont atteint 135,6 milliards de dollars en 2015. Ceux de la Chine vers l'extérieur se sont élevés à 145,7 milliards de dollars. Le pays est donc devenu un exportateur net de capitaux.

**(Reuters, 22 septembre)**

**18 septembre**

Une institution bancaire provinciale – celle du Henan – demande aux banques ne pas accorder de prêts inférieurs à 450 milliards de yuan (60 milliards d'euros). Il s'agit de stimuler une activité économique insuffisante. La décision montre aussi que, tout en se réclamant de l'économie de marché, l'appareil étatique chinois intervient directement dans la gestion des banques et du volume des crédits.

**(Gouvernement du Henan, 18 septembre)**

**18 septembre**

Selon une étude de la Banque des règlements internationaux, le niveau de la dette chinoise rapporté au produit intérieur brut (249 %) atteint des niveaux inquiétants et vient en tête pour les quarante et un pays étudiés (dont les États-Unis, la Grèce et le Royaume-Uni). Cette situation résulte de la « politique de l'argent facile » supposée favoriser le retour à la croissance économique.

**(AFP, China Post, 20 septembre)**

**17 septembre**

Pour atteindre les objectifs de croissance fixés par les autorités, trente et un gouvernements locaux relevant de l'agglomération de Huaian (Jiangsu) ont truqué les comptes et enregistré une masse d'investissements étrangers fictifs depuis le début de la décennie. Ils utilisaient les fonds publics pour rémunérer les faux investisseurs. Le système reposait sur la création de sociétés fantômes à Hongkong et Macao, dont les « investissements », une fois dûment enregistrés, étaient retournés à leur source. L'afflux de capitaux externes est un facteur positif qui peut justifier la promotion des cadres.

**(Nanfang Doushibao et Pengpai, cités par SCMP, 17 septembre)**

**7 septembre**

Les sorties de capitaux continuent malgré le resserrement des contrôles. Les réserves de change ont atteint avec 3.185 milliards de dollars, leur plus bas niveau depuis décembre 2011. La dette totale détenue par le secteur public, par les entreprises non financières et par les ménages représente 228 % du produit intérieur brut.

**(Banque de Chine, Institution nationale pour la finance et le développement, 7 septembre)**

## Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, China Labour Bulletin, China Post, Chine- Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, Da Jiyuan (La Grande Époque), Dongxiang, Fondation Duihua, Freedom House, GlobalVoices, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information

Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Quartz, Radio France Internationale, Radio Free Asia, Radio Free China, Radio Tai-wan International, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, South China Morning Post, The Standard, Taipei Soir, Tealeaf-Nation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

## Documentation

**Annual report, one country, two nightmares, Hong Kong media caught in ideological battle ground.** The Hong Kong Journalists Association. July 2016. 31 pp.  
Téléchargeable sur le site  
[https://www.hkja.org.hk/site/Host/hkja/UserFiles/file/annualreport/Annual\\_report\\_2016\\_Final%20V.pdf](https://www.hkja.org.hk/site/Host/hkja/UserFiles/file/annualreport/Annual_report_2016_Final%20V.pdf)

**International religious freedom. 2016 Annual report.** United States Commission on international religious freedom. April 2016. 278 pp. Pour la Chine, voir les pages 32 à 37. Le rapport place la Chine dans le groupe des pays « à situation particulièrement inquiétante ». Selon lui, le gouvernement chinois « *entreprend ou tolère des violations particulièrement graves de la liberté religieuse* ». Téléchargeable sur le site  
<http://www.uscirf.gov/sites/default/files/USCIRF%202016%20Annual%20Report.pdf>

**China's workers wronged. An oral history of workers struggles during the economic rise of China.** Han Dongfang, Radio Free Asia. April 2016. 41 pp.  
Le livre est issu de quatre-vingt-huit entretiens – souvent pathétiques et déchirants - que Han Dongfang, directeur du China Labour Bulletin, a eus avec des ouvriers chinois. Il révèle les réalités du développement industriel et le peu de recours laissé aux salariés, faute de réglementation, faute de volonté de l'appliquer et faute d'une organisation syndicale qui jouerait son rôle et ne s'alignerait pas sur les directives patronales. Téléchargeable sur le site  
<http://www.rfa.org/english/bookshelf/ChinasWorkersWrongedpdf.pdf>

**Darkened screen. Constraints of foreign journalists in China.** Pen America. 22 septembre 2016. 76 pp.  
Rapport documenté sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur profession par les journalistes étrangers installés en Chine. Il décrit les règles fixées par les autorités, les sujets qu'il est recommandé de ne pas traiter et les pressions multiples exercées sur les journalistes, ainsi que les réponses diverses apportées par ces derniers. Le rapport se fonde sur une série d'entretiens avec des correspondants ayant couvert les questions chinoises. Téléchargeable sur le site  
[https://pen.org/sites/default/files/PEN\\_foreign\\_journalists\\_report\\_FINAL\\_online%5B1%5D.pdf](https://pen.org/sites/default/files/PEN_foreign_journalists_report_FINAL_online%5B1%5D.pdf)

**Rapport annuel de l'Union européenne. Les droits de l'Homme et de la démocratie dans le monde, 2015.** 20 septembre 2016. 301 pp. au total. Développements concernant la Chine : p.194 à 197.  
La partie chinoise du rapport est courte. Mais l'Union européenne s'y exprime avec une certaine fermeté, notant une détérioration sensible tant pour ce qui est de la répression menée contre les militants des droits civiques et les avocats que de la situation prévalant dans les zones de minorités et des mauvais traitements infligés aux détenus. Le Parlement européen a retenu le nom du Ouïghour Ilham Tohti, comme candidat au Prix Sakharov pour la Liberté de pensée. Téléchargeable sur le site  
<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12299-2016-INIT/fr/pdf>